



Services d'aumônerie

FAITS EN BREF

Les aumôniers ont été choisis par leur groupe confessionnel pour fournir des services aux délinquants sous responsabilité fédérale. Le rôle de l'Aumônerie au Service correctionnel du Canada (SCC) consiste à accompagner les personnes touchées par la criminalité et l'incarcération. Les aumôniers aident ces personnes à atteindre un sentiment de plénitude et d'accomplissement lorsqu'elles sont confrontées à des questions spirituelles fondamentales.

Les aumôniers favorisent une approche unique fondée sur les principes de la justice réparatrice, une approche qui mise sur la réconciliation des victimes, la responsabilisation des délinquants et la participation des citoyens, afin de créer des collectivités plus sûres. Les aumôniers ont un sens profond de la vocation et de la conviction, et ils offrent différentes stratégies d'aide.

RÔLE DES AUMÔNIERS DANS LES ÉTABLISSEMENTS

Dans les établissements, les aumôniers optent pour une approche réparatrice afin de traiter et de régler les torts causés par un comportement criminel, approche qui permet de former une relation entre l'aumônier, le délinquant et le personnel. Les aumôniers se préoccupent principalement du bien-être des victimes, des familles et de la collectivité en général.

Les aumôniers et leur groupe confessionnel :

- offrent aux délinquants des chemins de retour vers leur collectivité de sorte qu'ils puissent retrouver un sentiment d'appartenance et d'accomplissement;
- fournissent une expérience de vie et un modèle de sentiment de communauté aux personnes qui n'ont peut-être jamais rien connu de tel;
- font renaître l'espoir d'une collectivité renouvelée à ceux qui l'ont perdu;
- sont des porte-parole des enseignements et des traditions propres aux groupes confessionnels du Canada. Ils exercent ce rôle

auprès du SCC, des délinquants et de leur famille;

- jouent un rôle prophétique, en remettant en question les paroles ou les gestes du personnel et des délinquants qui diminuent la valeur et la dignité de la vie.

AUMÔNERIE COMMUNAUTAIRE

Les Services d'aumônerie communautaire sont composés d'organismes confessionnels qui soutiennent le délinquant et sa famille au moment de la réinsertion sociale de celui-ci. Ces organismes sont généralement formés d'un aumônier et de nombreux bénévoles ayant reçu l'assentiment de leur groupe confessionnel. Les aumôniers et les organismes qui les soutiennent agissent indépendamment du SCC, et sont habituellement administrés par un conseil d'administration.

RÔLE DE L'AUMÔNERIE COMMUNAUTAIRE

L'accompagnement est au centre du travail de l'Aumônerie communautaire. C'est pourquoi elle joue un rôle dans les principaux domaines suivants :

- soutien spirituel;
- soutien affectif;
- soutien lié aux préoccupations d'ordre médical;
- soutien en matière de santé mentale;
- aide concrète;
- recherche d'hébergement;
- toxicomanie;
- programmes d'entraide;
- accès à la collectivité;
- différents groupes de mentorat;
- cercles de soutien et de responsabilité;
- autres programmes ou autres formes de soutien, au besoin.

POUR EN SAVOIR PLUS

D'autres renseignements sur les services correctionnels fédéraux peuvent être consultés sur le site Web du SCC, à l'adresse suivante : www.csc-scc.gc.ca.

Janvier 2010

